



MORTALITÉ NÉONATALE EN ÉLEVAGE CAPRIN



Les facteurs de risques

L'élevage caprin en Wallonie est minoritaire et ne fait l'objet que de peu d'études et/ou d'enquêtes, notamment en ce qui concerne la mortalité néonatale. Or, la maîtrise de cette mortalité est un enjeu économique d'envergure pour les éleveurs caprins. L'enquête menée en Wallonie a permis de mieux cerner les facteurs susceptibles d'influencer ce taux de mortalité et en particulier les facteurs dits « à risque » qui tendraient à l'augmenter.

R. Westerfeld ⁽¹⁾, Fr. Claine ⁽¹⁾, M. Raes ⁽¹⁾ et Ph. Vandiest ⁽²⁾
⁽¹⁾ Département de Médecine Vétérinaire, Université de Namur
⁽²⁾ awé asbl, service technico-économique



L'objectif de cette enquête était d'évaluer les taux de mortalité à la naissance, à une semaine de vie et à un mois de vie au sein des élevages caprins wallons et de corréler certaines pratiques d'élevage avec un taux de mortalité plus élevé.

identifiées,...) et enfin, la troisième concerne la conduite du troupeau et les pratiques d'élevage (gestion des mises bas et des nouveaux-nés, gestion sanitaire, hygiène des locaux, vaccins,...).

Les 20 éleveurs ont été répartis en 4 catégories en fonction du nombre de chèvres mises à la reproduction au moment de l'enquête :

- Catégorie 1 : 10 à 50 chèvres (n = 5);
- Catégorie 2 : 50 à 100 chèvres (n=6);
- Catégorie 3 : 100 à 500 chèvres (n=5);
- Catégorie 4 : > 500 (n= 4).

La période néonatale ¹ est subdivisée en 3 sous-périodes auxquelles sont respectivement associés le taux de mortalité à la naissance, jusqu'à une semaine de vie et jusqu'à un mois de vie.

1. Résultats

Caractéristiques des différents élevages enquêtés

Les élevages enquêtés se répartissent sur l'ensemble du territoire wallon mais majoritairement dans les provinces de Namur (n=6), du Hainaut (n=6) et du Luxembourg (n=5). L'élevage caprin constitue l'activité principale dans 70%

¹ La période néonatale s'étend de la naissance au premier mois de vie.

Méthodologie et déroulement de l'enquête

Des études similaires chez nos voisins français ont déjà été entreprises afin d'analyser ces pratiques d'élevage. Mais il faut le dire, c'est davantage en élevage ovin que ce type d'évaluation a été réalisé. En Wallonie, cette enquête est donc une première. Ses objectifs étaient ⁽¹⁾ d'évaluer les taux de mortalité à la naissance, à une semaine de vie et à un mois de vie au sein des élevages caprins wallons et ⁽²⁾ de corréler certaines pratiques d'élevage avec un taux de mortalité plus élevé.

Cette enquête a été menée au sein de 20 élevages caprins répartis dans l'ensemble de la Wallonie entre avril et septembre 2014. Le questionnaire d'enquête a été soumis aux éleveurs par mail, par appel téléphonique ou lors de visite d'exploitation.

Ce questionnaire se divise en 3 parties : la première consistant en une **photographie d'élevage** (situation géographique, âge première mise-bas, races du troupeau,...), la deuxième s'intéressant d'avantage à la **période de chevrotage de la saison 2014** (données de mortalité, causes de mortalités

des élevages enquêtés et présente pour ceux-ci un nombre médian (minimum-maximum) de femelles âgées de plus de 6 mois équivalent à 122 (34-2400) alors qu'au sein des 30% restants, exerçant cette activité à titre complémentaire, ce nombre est de 35 (15-225).

La race Saanen est celle la plus fréquemment rencontrée (70% des élevages), suivie par la race Alpine (35%). D'autres races sont également présentes dans ces élevages mais en moindre effectif : Poitevine, Nubienne, Toggenburg, ...

Taux de mortalité lors des chevrotages 2014

La majorité des élevages enregistrent les mortalités (75%) et font une claire distinction entre avortements, morts à la naissance, morts à une semaine de vie et à un mois de vie. Ce sont les élevages de type 3 et 4 (élevages de grande taille) qui consignent le moins leurs données. De plus, les avortements n'y sont pas systématiquement consignés. Les éleveurs considèrent (pour les 16 d'entre-eux ayant répondu) qu'un taux « normal » de mortalité de la naissance au premier mois de vie équivaut à 11% (± 6,2%). Le taux de mortalité moyen évalué dans cette étude est de 11,5% (± 6,6). Fort proche donc de celui considéré comme « normal » par les éleveurs et qui s'inscrit également dans les moyennes recensées lors d'études

antérieures réalisées dans d'autres pays. La moitié des éleveurs enquêtés pense pouvoir diminuer ce taux de mortalité en améliorant par exemple la gestion des locaux, la surveillance aux mises-bas ou encore la lutte contre les maladies infectieuses.

La figure 1 représente la répartition des taux de mortalité par période et par catégorie d'élevage. Aucune différence significative n'est observée entre catégories d'élevage pour une même période de temps considérée (p>0,05). De même, aucune différence significative n'est observée pour une même catégorie d'élevage entre périodes considérées (p>0,05). A la naissance, le taux de mortalité moyen se situe entre 1,6% (catégorie 1) et 4,8% (catégorie 3) alors qu'à une semaine de vie, il se situe entre 6,3% et 2,0% (respectivement catégories 1 et 2). A un mois de vie, ce taux est compris entre 1,1% (catégorie 1) et 3,0% (catégorie 3).

Causes de mortalité

Les éleveurs ont évalué les différentes causes de mortalité par période envisagée dans cette étude. Ainsi, les résultats présentés en figure 2 montrent qu'un état des nouveaux-nés qualifié de « chétif/faible » est une cause principale de mortalité à la naissance (fig 2a) (16% des causes identifiées) et à 1 semaine de vie (fig 2b) (28% des

causes identifiées). Un chevreau dit « noyé dans la poche » (13%) comme les problèmes de tétées (22%) sont les deuxièmes causes prépondérantes de mortalité respectivement à la naissance et à une semaine de vie (fig 2a et 2b). A 1 mois de vie (fig 2c), ce sont les diarrhées (19%) et les troubles respiratoires (17%) qui sont les causes principales citées parmi le panel d'éleveurs.

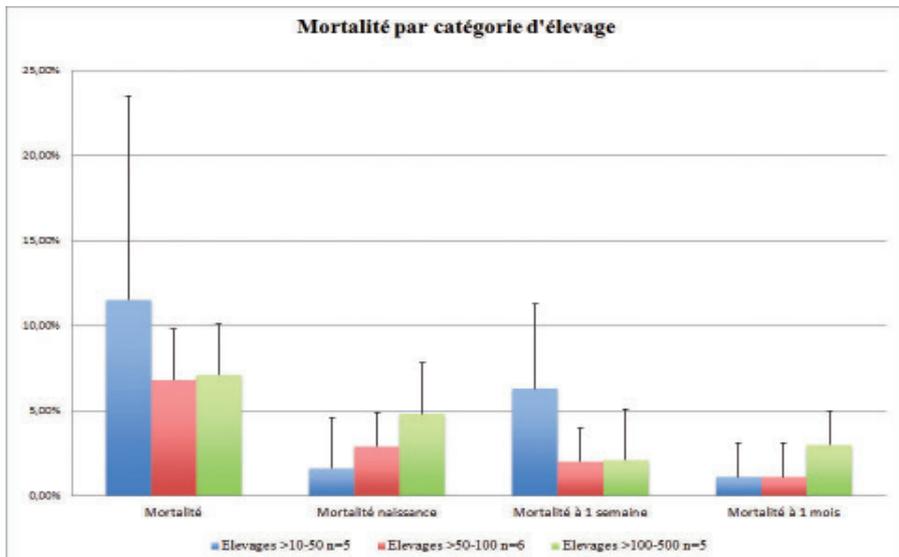
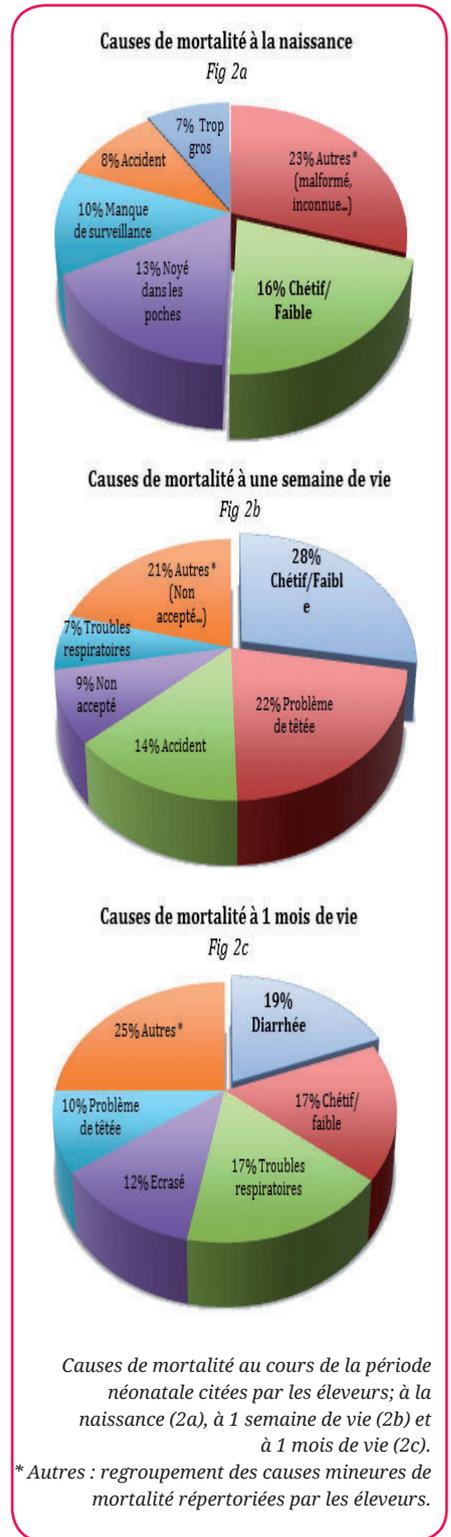


Figure 1 : Pourcentage de mortalité néonatale totale, à la naissance, à une semaine de vie et à un mois de vie, selon les différentes catégories d'élevage. La catégorie 4 n'est pas représentée sur le graphique.



Gestion des mises-bas

L'âge moyen des premières mises-bas est de 14 mois (± 2 mois). L'âge tend à diminuer à mesure que la taille des effectifs augmente. Les mises-bas seraient surveillées dans les 3/4 des exploitations enquêtées et la totalité des éleveurs assure porter une attention particulière aux chèvres ainsi qu'aux nouveaux-nés lors de celles-ci. Dans 80% des cas, la surveillance est assurée par une ou deux personnes. Cette surveillance se fait en moyenne toutes les 1,9 heure ($\pm 1,2$ h) la journée et toutes les 5,5 heures ($\pm 2,5$ h) la nuit.

Seuls 10% des éleveurs vérifient la position du chevreau et assistent systématiquement les mises-bas. Les situations poussant à l'intervention sont :

- Un délai anormal après la perte des eaux, des efforts prolongés et vains après le 1^{er} chevreau (95%) ;
- Le museau est visible mais pas les onglons, les onglons sont visibles mais absence d'efforts (90%) ;
- Des efforts prolongés sont constatés mais les membranes ne sont pas visibles (85%) ;
- Des pertes malodorantes sont observées (65%).

A noter : l'intervention du vétérinaire dans les chevrotages est pour ainsi dire quasi nulle.

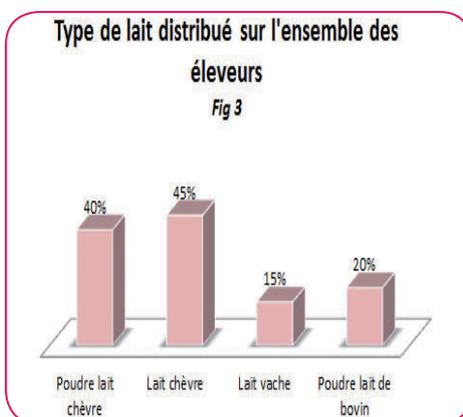
Gestion du nouveau-né

La moitié des élevages sépare les nouveaux-nés directement à la naissance alors que cette séparation ne s'effectue qu'après un délai moyen de 16 jours (de 1 à 90 jours selon les élevages) pour l'autre moitié enquêtée. Dans ce cas, il s'agit principalement des élevages de type 1 et 2. En cas de non séparation à la naissance, la prise de colostrum est vérifiée chez les chevrettes dans 100% des élevages concernés et ce dans un délai moyen de 2,6 heures (12 heures suivant la naissance au maximum). En revanche, lorsque la séparation se fait à la naissance, 80% des élevages traitent les mères et administrent le colostrum aux nouveaux-nés. La quantité de colostrum distribuée est en moyenne de 900 ml par jour pendant 1 à 2 jours

selon l'élevage et certaines solutions de secours sont utilisées telles que : colostrum de chèvre congelé (30%) ou de bovin (30%). La désinfection du cordon est réalisée dans 50% des élevages et ce rapidement après la naissance. Ce sont les cheptels de catégorie 3 et 4 qui exécutent majoritairement cet acte (80%). Les nouveaux-nés seraient placés sous lampe chauffante dans les 48 premières heures de vie chez 60% des personnes sondées.

Suivi des chevreaux/ chevrettes hors période colostrale

Les chevreaux quittent l'exploitation d'autant plus tôt que la catégorie d'élevage est élevée. En effet, la sortie moyenne des chevreaux en catégorie 1 se fait au bout de 30 jours. Elle a lieu en revanche dans les 9 jours (en moyenne) qui suivent la naissance pour les élevages de catégorie 4. Le type de lait distribué par la suite aux jeunes (figure 3) est surtout du lait de chèvre (45%) ou de la poudre de lait de chèvre (40%). Les élevages de catégories 1 et 2 sont ceux qui distribuent davantage de lait de vache ou du lait en poudre de bovin.



Prévention des risques infectieux

Les éleveurs pour 60% d'entre-eux sont demandeurs d'analyses dans le but d'identifier les pathogènes responsables de maladies dans leur exploitation. La vaccination des chèvres est entreprise dans 30% des élevages concernés (contre la paratuberculose et la fièvre Q principalement) et pour les chevrettes dans 15% des cas. L'administration de coccidiostatiques chez les jeunes est réalisée dans 75% des cheptels et majoritairement dans les élevages de catégories 3 et 4.

Facteurs susceptibles d'influencer le taux de mortalité

Les taux de mortalité rencontrés au sein des différents élevages ont été corrélés à certaines pratiques d'élevage. Ceci ayant pour but d'identifier soit d'éventuels facteurs de « risques » associés à des taux de mortalité plus élevés, soit des facteurs pouvant amener à une diminution de ces taux. Il résulte de l'analyse de données que dans les élevages séparant les nouveaux-nés à la naissance, le **taux de mortalité entre la naissance et un mois d'âge est d'autant plus faible que la quantité de colostrum distribuée aux nouveaux-nés à la naissance est élevée.**

2. Interprétation de ces premiers résultats

Du fait que le nombre de participants à l'enquête soit relativement restreint, il est possible que de fausses associations soient entreprises entre facteurs de risques et mortalité et que des associations pertinentes ne soient pas mises en lumière. De plus, au sein de nos enquêtés, il existe une grande diversité de tailles d'élevage et de races laissant place à une grande variabilité de données qui n'ont pas pu être toutes analysées. Les taux de mortalité moyens rencontrés dans l'enquête correspondent à ceux rencontrés lors d'enquêtes ultérieures dans d'autres pays. Une évidence en ressort : les premières heures qui suivent la naissance sont essentielles au transfert de l'immunité colostrale pour les nouveaux-nés. L'apport de colostrum est crucial dans les 24h premières heures et rend les animaux moins enclins aux infections par la suite. Le taux de mortalité semble (dans cette enquête) d'autant plus faible que la quantité de colostrum (en ml) distribuée est élevée. Ce résultat réaffirme une fois de plus, faut-il encore le souligner, toute l'importance d'un correct transfert de l'immunité colostrale au nouveau-né. Constatation vraie pour l'ensemble des jeunes ruminants (veaux, agneaux comme chevreaux) ! Il s'agit donc d'un point essentiel à ne pas négliger par l'éleveur car il conditionne véritablement le devenir du jeune animal au sein de l'exploitation. **Nous remercions vivement tous les éleveurs ayant répondu à l'enquête, pour leur accueil chaleureux, leur gentillesse et le temps qu'ils ont su nous accorder.**